

COVID-19

Réunion des acteurs accompagnant les personnes en situation de handicap

18 décembre 2020

1. Propos de Mme la ministre, Sophie CLUZEL

- ➔ Point épidémiologie : l'évolution est préoccupante avec une tendance élevée de la circulation du virus (+10% la semaine dernière). Une mortalité qui reste élevée et une alerte spécifique en ARA. Pour les personnes en situation de handicap contaminées et accompagnées par un ESMS : un peu moins de 1000 nouveaux cas covid la semaine dernière.
- ➔ Plan de vaccination a été présenté à l'assemblée nationale. Des premières vaccinations pour fin décembre (**à confirmer**)
- ➔ Les PHV de plus de 60 ans sont concernés par la premier phase en même temps que les EHPAD
- ➔ Cas prioritaires à venir : la HAS a été saisie (quid des personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas respecter les gestes barrières, les personnes qui peuvent générer des formes graves de covid dans les ESMS, les personnes ayant une trisomie 21 etc) : **en attente de la réponse**
- ➔ Les travaux avec la cellule interministérielle de crise et le conseil de la stratégie vaccinale est en cours
- ➔ Recueil de consentement avec l'élaboration de fiches en FALC est en cours d'élaboration
- ➔ Sur les protocoles de fêtes de fin d'année dont un pour les ESMS PH qui permettent aux personnes de rentrer dans leurs familles. Consignes pour maintenir les liens sociaux mais grandes vigilances nécessaires avec respects des gestes barrières
- ➔ Un comité stratégique avec la Belgique aura lieu aujourd'hui. Le SE PH transmettra les décisions.
- ➔ Sur les tests salivaires : les consignes sont en cours d'élaboration car nécessaire pour certaines personnes handicapées
- ➔ Le décret vacances adaptées est sortie le 15 décembre.

- ➔ **Perspectives :** la revalorisation des métiers du médico-social avec démarrage de la mission de Michel Lafourcade. Le SE PH souhaite des conclusions pour début 2021. Une instruction aux ARS est en cours sur la transformation de l'offre MS en priorisant les actions (Ecole inclusive, C360, simplification de l'accès aux droits)

2. Remarques et interrogations des participants

- Vaccins antigrippaux : pas d'accès depuis plusieurs semaines. Un risque de défiance risque de s'installer : quid de la disponibilité réelle de ces vaccins ? Un retour d'expérience serait utile notamment en vue de la vaccination anti-covid.
 - ➔ **Réponse DGCS :** l'Etat avait constitué un stock et les EHPAD était prioritaire. La 2^e phase concerne les ESMS PH. Une consigne aux officines a été diffusée hier.
- Concernant les tests : Des pratiques non homogènes d'une région à l'autre (certaines font seulement les professionnels, d'autres les PSH et professionnels). Il serait intéressant d'avoir une harmonisation car aujourd'hui nous avons un manque de lisibilité.
 - ➔ **Réponse DGCS :** préciser la doctrine aux ARS et approvisionnement dédié des ARS pour les établissements qui accueillent des personnes avec des formes graves de covid. Les ESMS ne doivent pas assumer le financement des tests. Le point sera remonté aux ARS mais l'appréciation et choix est permis pour répondre aux réalités de territoire.
- Une grande inquiétude pour le retour des vacances est pointée
- Une vaccination généralisée des pers en FAM et MAS est souhaitée
- Problématique sur le financement lié aux personnes qui sont absentes en établissements, particulièrement pour les ESMS relevant des CD.
- Inquiétude sur la situation des ESAT (manque de débouchés, perte de chiffre d'affaires, incapacité à investir ...) et quid des perspectives suite aux recommandations du rapport IGAS de 2019 ? 16 organisations vous ont interpellés sans réponse.
 - ➔ **Réponse SE PH :** La conseillère emploi a pris en compte le courrier et va proposer un groupe de travail dès janvier. Les EA seront intégrées au groupe de travail. L'invitation sera lancée bientôt.
- Prise en compte des surcoûts COVID 2021 seront-ils bien couverts ?
 - ➔ **Réponse DGCS :** objectivation des surcoûts 2020 est en cours. La réponse est en cours.
- Instruction aux ARS sur la transformation de l'offre, en attente de cette instruction, est-il possible d'avoir une présentation lors d'un RDV pour en échanger ?

- ➔ **Réponse SE PH :** Idée est de s'assurer que les ARS sont en capacité d'y aller en fonction de la charge de travail. Le but est aussi de voir comment l'Etat peut être facilitateur. Mission IGAS, comment tenir compte des assouplissements opérés pdt la crise. Une réunion dédiée sur le partage d'indicateur proposée par la SEPH, en janvier.

Si urgence pendant les vacances, ne pas hésiter à solliciter les services habituels.